



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique familiale

Question au Gouvernement n° 513

Texte de la question

## ALLOCATIONS FAMILIALES

M. le président. La parole est à M. Henri Jibrayel, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Henri Jibrayel. Monsieur le Premier ministre, non content d'avoir fait subir aux Français la franchise médicale, la hausse du prix des produits alimentaires, de l'essence et du gaz, et de n'avoir consenti aux retraités qu'une maigre revalorisation de leurs pensions, voilà que vous vous attaquez aux allocations familiales.

M. Yves Nicolin. Baratin !

M. Henri Jibrayel. En dépit d'un certain cafouillage au démarrage - ce qui est devenu monnaie courante pour le Gouvernement -, le décret modifiant le calcul des allocations familiales a bien été promulgué. Jusqu'à présent, pour une famille dont le deuxième enfant atteignait l'âge de onze ans, les allocations étaient majorées de 33 euros, puis de 60 euros à l'âge de seize ans. Le Gouvernement a décidé de remplacer ces deux majorations par une seule de 60 euros à l'âge de quatorze ans. Les nombreuses familles concernées ont vite fait leurs calculs : 33 plus 60 égale 93 euros, alors que 60 plus zéro égale 60 ! Une fois de plus, vous infligez aux Français une baisse de leur pouvoir d'achat, en particulier aux familles les plus modestes : elles seront plus de 4 millions à subir une perte de 33 euros par mois, soit 600 euros de manque à gagner par enfant !

M. Maxime Gremetz. Absolument !

M. Henri Jibrayel. Le 20 juin 2007, devant nos collègues de l'UMP, le Président de la République disait : " Tout ce que j'ai promis de changer, je le changerai ; tout ce que j'ai promis de réformer, je le réformerai ". Pour une fois, force est de reconnaître qu'il a réussi : il a réussi à changer le niveau de vie des couches moyennes et modestes en les rendant encore plus pauvres et celui des nantis en les rendant encore plus riches. Bravo, monsieur le Président ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. - Protestations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Vous savez, monsieur le Premier ministre, qu'un geste en faveur des Français moyens et modestes serait le bienvenu. Mais non ! Vous avez préféré accorder un cadeau de 15 milliards à vos amis qui n'en ont pas vraiment besoin et supprimer quelques centaines d'euros aux familles les plus nécessiteuses. (*Vives protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Ma question est simple : que comptez-vous faire pour aider ces 4 millions de familles en difficulté, qui ne demandent qu'à vivre mieux, qu'à vivre convenablement ? (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la famille.

Mme Nadine Morano, *secrétaire d'État chargée de la famille*. Monsieur le député, la politique familiale en France représente 80 milliards d'euros, soit cinq points de notre PIB.

M. Christian Paul. C'est pourquoi vous la réduisez ?

Mme la secrétaire d'État chargée de la famille. C'est deux fois et demie plus que ce qu'y consacrent nos voisins européens.

Grâce à notre politique familiale dynamique - et je voudrais rendre hommage à Christian Jacob, qui a mis en place la prestation d'accueil du jeune enfant (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) -, les femmes françaises ont hissé notre taux de natalité au premier rang européen, avec deux enfants par femme.

Mais nous voulons mener une politique familiale recentrée sur les besoins des familles, qui nous disent avoir besoin d'équipements et de services. Le Président de la République a pris l'engagement de mettre en place 400 000 places de garde d'enfant.

M. Christian Paul. C'est dans cinq ans !

Mme la secrétaire d'État chargée de la famille. Pour répondre très concrètement à votre question sur l'harmonisation des allocations familiales, monsieur le député, vous auriez pu dire que la majoration de 60 euros qui intervenait à l'âge de seize ans interviendra désormais à l'âge de quatorze ans, c'est-à-dire à l'âge où les enfants commencent à coûter plus cher dans le budget des familles. À propos de familles modestes, dois-je vous rappeler le besoin criant pour les femmes, en particulier dans les banlieues, de voir développer des modes de garde diversifiés : crèches collectives ou d'entreprise (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche*), et, pour les mères travaillant en horaires atypiques et commençant tôt le matin ou finissant tard le soir, assistantes maternelles ou mode de garde adapté ? Vous auriez pu dire qu'un autre décret a été promulgué, qui permet à ces foyers de bénéficier de 50 euros de plus par mois, soit 600 euros par an, précisément pour pouvoir recourir à un mode de garde à domicile. Ce sont 62 000 familles modestes qui en ont bénéficié !

M. Philippe Briand. Voilà !

Mme la secrétaire d'État chargée de la famille. Notre effort vers la petite enfance et l'adolescence va s'intensifier.

M. Philippe Briand. Eh oui !

Mme la secrétaire d'État chargée de la famille. Nous répondrons très concrètement à ce besoin d'équipements et de services que plus de 70 % des familles expriment aujourd'hui. Nous n'avons pas une vision idéologique de la famille (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche*), mais une vision pragmatique. Permettez-moi de rappeler que c'est le gouvernement de Lionel Jospin qui avait voulu placer sous conditions de ressources les allocations familiales et que c'est la gauche qui s'est attaquée au quotient familial ! (*Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. Philippe Briand. Eh oui !

Mme la secrétaire d'État chargée de la famille. Ce n'est pas nous ! Nous, nous ne cherchons qu'à répondre aux attentes des familles par une politique pragmatique et efficace ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Henri Jibrayel](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 513

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** Famille

**Ministère attributaire :** Famille

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 mai 2008